

PROCÈS-VERBAL
DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 21 OCTOBRE 2014 À 19 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES

REPRÉSENTANT(E)S :

École Antoine-Hallé	Caroline Renault
École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson	Émilie Stichelbout
École de la Petite-Rivière, Villa-de-la-Jeunesse	Véronique Cournoyer
École de Sainte-Flore, Saint Paul	Sylvain Pelletier
École Des Boisés	Sacha Kourbatoff
École des Vallons, N.-D.-de-la-Joie, N.-D.-des-Neiges	France Boucher
École Immaculée-Conception	Daniel Pagé
École La Croisière, Plein Soleil, Primadel	Isabelle Thiffeault
École Lac-à-la-Tortue - Saint-Georges	Véronique Leblanc
École Notre-Dame (<i>Notre-Dame-du-Mont-Carmel</i>)	Caroline Charette
École St-Charles-Garnier – St-Joseph	Pascal Cloutier
École Saint-Jacques	Joanick Blais
École Sainte-Marie	Sonia Lampron
École secondaire Paul-Le Jeune	Alain Poiré
École secondaire Val-Mauricie	Réjean Pichette

SUBSTITUTS :

École des Vallons, N.-D.-de-la-Joie, N.-D.-des-Neiges	Steve Caron
École de Sainte-Flore, Saint Paul	Kevin Nzoula-Mendôme
École Sainte-Marie	Sébastien Dumont

ABSENCES :

École de la Source, des Bâisseurs, des Explorateurs	Nancy Gélinas
École secondaire des Chutes	Céline Ménard
École secondaire du Rocher	Fanny Dumont
École Jacques-Buteux	Karyna Fortin (motivé)
École La Providence	Patricia Bordeleau
École Notre-Dame-de-l'Assomption	Chantal Bélanger

Mme Cindy Sanscartier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

01.01

PRÉSENCES, QUORUM ET MOT DE BIENVENUE

M. Yves Cossette souhaite la bienvenue à tous. Compte tenu de la présence de nouveaux membres, il propose d'effectuer un tour de table afin de connaître les membres ainsi que leur expérience en lien avec le monde scolaire.

M. Cossette informe les membres que pour avoir quorum, il doit y avoir 10 représentants minimum (s'il y a présence du représentant et du substitut de la même école, on ne compte qu'une seule personne).

01.02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour

M. Cossette fait une lecture explicative de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 01 1014 : M. Réjean Pichette propose l'adoption du projet d'ordre du jour avec la modification suivante : 1.09 devient le point 1.07 en maintenant le début de 1.07.

- 01.01 Présences, quorum et mot de bienvenue;
- 01.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 01.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2014 et suivi;
- 01.04 Correspondance
- 01.05 Rétrospective de l'année 2013-2014 par le président;
- 01.06 Le comité de parents : rôles et fonctions – présentation de l'outil de référence (clé USB) et prévisions 2014-2015, questions et commentaires;
- 01.07 Procédures d'élection – nomination de la présidence d'élection;
 - Informations;
 - Élection des commissaires représentants du comité de parents;
 - Mise en candidature
 - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire;
 - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire;
 - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire;
 - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire;
 - Réception des candidatures pour le poste de commissaire-parent EHDAA;
 - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour les EHDAA;
 - Réception des candidatures pour le poste de 4^e commissaire-parent;
 - Élection du 4^e commissaire-représentant du comité de parents.
- 01.08 Élection à la présidence du comité de parents :
 - Mises en candidature;
 - Élection de la présidence;
- 01.09 Élection des autres officiers du comité de parents :
 - Élection à la vice-présidence;
 - Élection à la trésorerie;
 - Élection du secrétaire;
- 01.10 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) : délégués pour le Conseil général
- 01.11 Période réservée à l'assistance;
- 01.12 Appréciation de la rencontre;
- 01.13 Ajournement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.03

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2014 ET SUIVI

Adoption du
procès-verbal du
10 juin 2014

RÉSOLUTION 02 1014 : M. Sylvain Pelletier propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI

Pour la première séance du comité, M. Cossette décrit les points du procès-verbal. Pour les autres séances de la présente année, M. Cossette invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal avant la séance et, s'il y a lieu, à noter les coquilles ou informations erronées et à en faire la correction lorsque ce point est abordé en réunion.

01.04 **CORRESPONDANCE**

- Documentation de la FCPQ, enveloppe pour chaque école.
- L'essentiel de la presse

01.05 **RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2013-2014 PAR LE PRÉSIDENT SORTANT**

Rétrospective de l'année 2013-2014

M. Cossette présente un sommaire des réunions et des réalisations du Comité de parents pour l'année 2013-2014. Il explique, pour les nouveaux membres, les formations qui ont été données tout comme celles qui seront possiblement données.

01.06 **LE COMITÉ DE PARENTS : RÔLES ET FONCTIONS – PRÉSENTATION DE L'OUTIL DE RÉFÉRENCE (CLÉ USB) ET PRÉVISIONS 2013-2014 – QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Comité de parents : rôles et fonctions – Cartable

M. Cossette explique le rôle du comité de parents. M. Cossette fait mention qu'il existe une clé USB contenant beaucoup d'informations en rapport avec le milieu scolaire et que celle-ci sera remis à chacun des membres du comité de parents. Son contenu sera élaboré lors d'une prochaine rencontre. Il mentionne aux membres l'intérêt à ce qu'ils prennent connaissance des articles 189 à 193 de la Loi sur l'instruction publique.

Les prévisions pour 2014-2015

M. Yves Cossette présente aux membres les rencontres à venir pour le comité de parents. La volonté est de maintenir nos interfaces (commission scolaire, FCPQ, etc.).

Suspension de la rencontre

RÉSOLUTION 03 1014 : À 20h 30, M. Sylvain Pelletier propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Réouverture de la rencontre

RÉSOLUTION 04 1014 : À 20h45, M. Réjean Pichette propose la réouverture de la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ÉLECTION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

M. Cossette explique brièvement le processus pour procéder à l'élection.

RÉSOLUTION 05 1014 : M. Sylvain Pelletier propose Mme Cindy Sanscartier comme présidente d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procédure d'élection

Mme Sanscartier procède à la lecture de la procédure d'élection.

Advenant une élection, les bulletins de vote seront détruits et le résultat de l'élection fera uniquement mention du gagnant. M. Alain Poiré propose la destruction des bulletins de vote.

Informations

M. Yves Cossette, commissaire parent pour l'ordre d'enseignement secondaire 2013-2014, explique aux membres le rôle d'un commissaire représentant du comité de parents. Aussi, des précisions sont apportées relativement à la fréquence et à la durée des séances du conseil des commissaires.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire

Mme Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

M. Alain Poiré propose Mme Isabelle Thiffeault.

Mme Véronique Leblanc propose Mme Émilie Stichelbout.

Mme Caroline Charrette propose M. Sylvain Pelletier.

Mme Émilie Stichelbout propose Mme Véronique Leblanc.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour un mandat de 2 ans.

Mme Véronique Leblanc refuse.

Mme M. Sylvain Pelletier accepte.

Mme Émilie Stichelbout refuse.

Mme Isabelle Thiffeault accepte.

On doit donc passer au vote. M. Sébastien Dumont, substitut à l'école Ste-Marie et M. Steve Caron, substitut à l'école des Vallons, N.-D.-de-la-Joie et N.-D.-des-Neiges sont nommés comme responsables du scrutin.

Interruption des élections de 21h05 à 21h40 :

M. Kevin Nzoula-Mendome prend la parole. Certains éléments sont rapportés. Parmi ces derniers, il s'en trouve qui méritent des précisions :

- M. Nzoula-Mendome informe les membres qu'il s'est désisté en tant que candidat aux élections scolaires.
- Suite à la démission de la représentante de l'école secondaire du Rocher, M. Nzoula-Mendome a été « nommé » représentant au comité de parents lors de la première réunion du conseil d'établissement de l'école.

Élection du
commissaire
représentant
(au primaire)

- Cette décision n'apparaissant pas conforme à la procédure habituelle en cette matière, la légitimité de cette « nomination » est questionnée.
- Cette situation a pour effet qu'il est préférable que M. Nzoula-Mendome ne se présente pas à l'élection d'un ou l'autre des postes d'officier au comité de parents.
- Finalement de manière à régulariser la situation de M. Nzoula-Mendome au comité de parents, il est suggéré qu'une assemblée spéciale des parents soit convoquée afin que le représentant de l'école secondaire du Rocher soit dûment élu.

Reprise des élections :

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire

On laisse la possibilité aux 2 candidats pour le poste de commissaire représentant du primaire de s'exprimer sur leur motivation.

Mme Isabelle Thiffeault est déclarée élue au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire pour un mandat de 2 ans.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire

Mme Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

M. Sylvain Pelletier propose M. Réjean Pichette.
M. Sylvain Pelletier propose M. Alain Poiré.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire pour un mandat de 2 ans.

M. Alain Poiré refuse.
M. Réjean Pichette accepte.

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire

M. Réjean Pichette est déclaré élu au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire pour un mandat de 2 ans.

Réception des candidatures pour le poste du commissaire représentant CCSEHDAA

Le comité de parents reçoit 2 candidatures, M. Denis Goyette se désiste du poste et M. Cossette accepte.

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour le CCSEHDAA

M. Yves Cossette est déclaré élu par acclamation au poste de commissaire représentant du comité de parents pour le CCSEHDAA pour un mandat de 2 ans.

Élection du
commissaire
représentant (au
secondaire)

Élection du
commissaire
représentant au
CCSEHDAA

Élection du
4^e commissaire
représentant

Réception des candidatures pour le poste du 4^e commissaire représentant

M. Alain Poiré propose M. Sylvain Pelletier.
Mme Caroline Renaud propose M. Denis Goyette.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidatures si elles acceptent le poste de 4^e commissaire représentant du comité de parents pour un mandat de 2 ans.

M. Denis Goyette refuse.
M. Sylvain Pelletier accepte.

Élection du 4^e commissaire représentant du comité de parents

M. Sylvain Pelletier est déclaré élu au poste de 4^e commissaire représentant du comité de parents pour un mandat de 2 ans.

01.08

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

Mise en candidature

Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

M. Sylvain Pelletier propose Mme Isabelle Thiffeault.
Mme France Boucher propose M. Yves Cossette.
M. Sylvain Pelletier propose M. Réjean Pichette.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de président du comité de parents.

M. Réjean Pichette refuse.
M. Yves Cossette accepte.
Mme Isabelle Thiffeault refuse.

Élection de la présidence

M. Yves Cossette est déclaré élu à la présidence du comité de parents pour l'année scolaire 2014-2015.

Élection à la
présidence

01.09

ÉLECTIONS DES AUTRES OFFICIERS DU COMITÉ DE PARENTS

Élection à la
vice-
présidence

Mise en candidature

Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence.

Mme Véronique Leblanc propose Mme Isabelle Thiffault.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande à la personne mise en candidature si elle accepte cette proposition pour le poste à la vice-présidence du comité de parents.

Mme Isabelle Thiffault accepte.

Élection de la vice-présidence;

Mme Isabelle Thiffault est déclarée élue à la vice-présidence du comité de parents pour l'année scolaire 2014-2015.

Élection à la
trésorerie

Mise en candidature

Mme Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature à la trésorerie.

M. Sylvain Pelletier propose M. Réjean Pichette.

Mme Émilie Stichelbout propose M. Alain Poiré.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de secrétaire du comité de parents.

M. Alain Poiré refuse.

M. Réjean Pichette accepte.

Élection à la trésorerie;

M. Réjean Pichette est déclaré élu à la trésorerie du comité de parents pour l'année scolaire 2014-2015.

Mise en candidature

Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature comme secrétaire.

Mme Caroline Charette propose M. Sylvain Pelletier.

M. Alain Poiré propose Mme Véronique Leblanc.

M. Réjean Pichette propose Mme Émilie Stichelbout.

Élection du
secrétaire

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de secrétaire du comité de parents.

Mme Émilie Stichelbout refuse.

Mme Véronique Leblanc refuse.

M. Sylvain Pelletier accepte.

Élection au secrétariat du comité de parents

M. Sylvain Pelletier est déclaré élu au poste de secrétaire du comité de parents pour l'année scolaire 2014-2015.

01.10

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ) : DÉLÉGUÉS POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

FCPQ :
délégués

M. Cossette relate qu'il est préférable que les délégués aient une bonne expérience du système scolaire et de l'engagement parental pour occuper ces postes.

RÉSOLUTION 07 1014 : M. Yves Cossette (premier délégué) et M. Réjean Pichette (deuxième délégué) sont nommés pour être délégué et substitut aux conseils généraux de la FCPQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les dates des réunions de conseil général : les 28-29 novembre 2014, les 23-24 janvier 2015, les 20-21 mars 2015 et le 29 mai 2015 à Québec.

01.11

PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Période
réservée à
l'assistance

Il n'y a personne dans l'assistance. On mentionne l'initiative du comité de parents d'avoir organisé des séances d'information dans certaines circonscriptions pour les candidats aux élections scolaires.

01.12

APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE

On explique la feuille d'appréciation de la rencontre et on demande aux membres présents de la compléter.


01.13

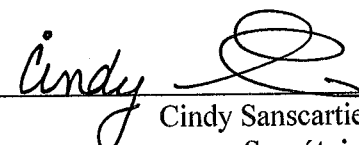
AJOURNEMENT

Ajournement

RÉSOLUTION 08 1014 : À 22h25, M. Denis Goyette propose l'ajournement de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Yves Cossette
Président


Cindy Sanscartier
Secrétaire

12-11-14